

L'Association Psychanalytique Internationale (API) et l'Organisation Internationale d'Études de la Psychanalyse (IPSO) ont le plaisir de proposer un prêt sans intérêt destiné à faciliter la formation des Candidats à l'API, ceux-ci étant définis comme des personnes étudiant dans un institut reconnu par l'API ou sous le parrainage d'un comité de l'API et y suivant un cursus requis pour l'inscription à l'une des sociétés de l'API, et donc à l'API même.

Pour être admissibles, les candidats doivent être des candidats API en règle avec leur institut de formation. Le comité de prêts pour Candidats (Candidate Loan Panel) stipule que les demandeurs aient au moins un traitement psychanalytique actif sous surveillance au moment de leur demande.

- En 2004, l'API a fait un appel de fonds à ses membres afin d'offrir des prêts aux Candidats de l'Association. Depuis, l'API a considérablement augmenté cette somme. Le même montant est disponible pour chacune des trois régions géographiques de l'API.
- Les prêts attribués seront de 1000 à 5000 dollars US et les fonds pourront être utilisés à toutes fins ayant trait à la formation des bénéficiaires.
- Ils feront l'objet d'un contrat dans lequel les modalités de remboursement seront précisées.
- Normalement, les remboursements débiteront un (1) an après la remise de diplôme du candidat, au rythme de 1000 dollars US par an, sans intérêt et jusqu'au remboursement total.
- Conformément au règlement général sur la protection des données (GDPR), les données reçues des candidats ne seront utilisées et stockées qu'aux fins du programme de prêts aux Candidats. Vous trouverez des informations sur la manière dont nous assurons la confidentialité de vos données dans le [code de procédure](#), à la section 9. Les demandes seront traitées confidentiellement et les noms des postulants et des bénéficiaires ne seront dévoilés à personne, sauf aux membres du personnel de l'API chargés de l'administration des demandes. Le personnel administratif à Lexicon pourra contacter les instituts des Candidats à l'API pour obtenir confirmation de la bonne réputation du candidat au sein de son institut et dans des circonstances inhabituelles telles qu'en cas de difficultés à joindre un Candidat. Dans tous les cas, le personnel administratif s'efforcera, dans la mesure du possible, de limiter toute atteinte à la confidentialité.

### **Comité d'attribution des prêts aux Candidats de l'API**

Eva Maria Reichelt - Présidente - (Berlin, Allemagne)

Deborah Bilder (Californie, États-Unis)

Sharon Francis Harrison (Ottawa, Canada)

Alexandre Martins de Mello (Ribeirão Preto, Brésil)

Ma. Dolores Montilla Bravo (Mexico, Mexique)

Gianina Micu (Bucarest, Roumanie)

Vitaly Zimin (Moscou, Russie)